

### Intervention parlementaire

*Jeudi 12 mai 2022, après-midi*

**Interpellation 2021.06.225**, Stève Delasoie, PLR/FDP, Frank Wenger, CSPO, Dieter Stoessel, PLR/FDP, et Alwin Venetz, PLR/FDP : « Un canton touristique devrait former ses apprentis du domaine de l'hôtellerie et de la restauration »

« Un canton touristique comme le nôtre a besoin de personnes formées pour travailler dans ses structures et pour ce faire, avoir des centres de formations forts sur lesquels s'appuyer. On a des stations reconnues loin à la ronde tout comme les hôtels et les restaurants qui s'y trouvent et par conséquent un potentiel de formation incroyable.

« Le Valais est très actif et innovant en ce qui concerne la formation dans les milieux du tourisme, de l'hôtellerie et la restauration, notamment avec ses formations dual-mixte, ses cours blocs et même une formation tel que Spécialiste en Communication Hôtelière (SPECO) qui est née au niveau Suisse en s'appuyant sur la formation Hôtel Gastronomie Accueil (HGA) mise en place en Valais il y a près de 20 ans.

« Alors où est le problème ? Aujourd'hui plus de 50 apprentis du Haut-Valais, doivent aller suivre des cours de l'autre côté du Lötschberg (Berne, Interlaken, Weggis...) et ce chiffre ne concerne que les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Ce chiffre pour les cours pratiques hors du Haut-Valais passe même à près de 70 apprentis si on compte également les métiers voisins que sont la boulangerie et la boucherie.

« Existe-t-il une volonté de rapatrier ces apprentis et éventuellement créer un centre de compétence pour les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la gastronomie dans le haut du canton comme c'est le cas dans le bas ? »

### Réponse du Conseil d'Etat

« L'hôtellerie et la restauration traversent des temps difficiles et la situation s'est encore aggravée avec la pandémie. Le manque aigu de main-d'œuvre crée d'importants problèmes et une augmentation du nombre de jeunes souhaitant se former dans ce secteur pourrait être un début de solution. Des discussions sont en cours pour déterminer les mesures qui permettraient d'améliorer le recrutement dans ce domaine. Pour ce faire, le Service de la formation professionnelle, en collaboration avec GastroValais, a invité des représentants de l'hôtellerie et de la restauration du Haut-Valais, du Service de la formation professionnelle et de l'École professionnelle du Haut-Valais à une rencontre. L'objectif est de rechercher, en collaboration avec le secteur, la cause des difficultés de recrutement. Le modèle d'enseignement doit répondre aux besoins des entreprises du Haut-Valais. Les retours de la réunion montrent que l'offre de cours blocs dans les centres de compétences d'Interlaken et de Weggis remplit cette condition pour les entreprises actives dans le domaine du tourisme. Le Canton a la volonté de poursuivre les discussions et de soutenir la branche dans la recherche de solutions. »

### Argumentaire de la Chambre Valaisanne de Tourisme

La situation de la relève en personnels dans les milieux touristiques est aujourd'hui plus accrue et sensible particulièrement après ces deux années de crise pandémique. La CVT encourage vivement les parlementaires cantonaux à surveiller la volonté affichée du Gouvernement et à tout entreprendre afin d'aider à une relève indispensable pour assurer la qualité des prestations touristiques que notre canton doit offrir à ses hôtes.

### Intervention parlementaire

*Jeudi 12 mai 2022, après-midi*

**Postulat 2021.11.417**, Laetitia Heinzmann-Bellwald, Marc Kalbermatter, Christine Seipelt-Weber et Dina Studer, PS/GC : « Centre de compétences pour le tourisme à la Berufsfachschule Oberwallis à Brigue »

« Le canton du Valais représente un tourisme de qualité. Pour que cela continue, la branche du tourisme a besoin de spécialistes bien formés. Toutefois, les entreprises locales ont toujours plus de peine à trouver de tels spécialistes. Comme on a pu le lire ces jours dans les médias, il manque 700 personnes dans le domaine du tourisme pour l'hiver qui vient. Des solutions pragmatiques sont proposées, comme la suppression de l'obligation d'obtenir une autorisation pour une activité lucrative à court terme ou l'embauche d'étudiants et de personnes diplômées des écoles hôtelières. Le tourisme valaisan a aussi besoin de solutions à plus long terme. L'une d'elles serait de créer un centre de compétences, qui formerait des spécialistes du tourisme en Valais.

« Actuellement, la Berufsfachschule Oberwallis forme une cinquantaine de personnes dans différents métiers de la branche de la gastronomie, de l'hôtellerie et du tourisme. En comparaison, environ 65 apprentis sont formés en dehors du canton. Le canton du Valais paie au total 487 500 francs à des établissements de formation extracantonaux pour ces personnes, soit 7500 francs par étudiant-e. Ceux-ci se forment dans des écoles professionnelles en Suisse allemande et en Suisse romande. Ces jeunes professionnels qui ont quitté le Valais n'y reviennent souvent pas et ne peuvent pas être employés par les entreprises locales. La Berufsfachschule Oberwallis de Brigue dispose à la fois des infrastructures nécessaires et du personnel enseignant bien formé dans les domaines de spécialité des professions du tourisme. Créer un centre attrayant pour le tourisme valaisan est une étape importante pour séduire de jeunes gens pour ces professions, les former ainsi que leur présenter et leur offrir des perspectives d'avenir dans le canton.

« Le centre de compétences pourrait aussi proposer, outre la formation de base, des formations continues et des services de conseil pour les professionnels du tourisme. De plus, la population valaisanne pourrait y être sensibilisée aux métiers du tourisme, par exemple lors d'événements lors desquels les étudiants pourraient montrer à quel point le travail dans la branche touristique est varié.

« Nous prions le Conseil d'Etat de mandater une étude de faisabilité sur la création d'un centre de compétences pour les métiers de la gastronomie, de l'hôtellerie et du tourisme dans le Haut-Valais. »

### Argumentaire de la Chambre Valaisanne de Tourisme

La CVT encourage les parlementaires cantonaux à soutenir ce postulat : tout ce qui pourra être fait pour former la relève de nos personnels dans les branches d'activités touristiques (toutes confondues), ne pourra qu'accroître une certaine autonomie cantonale et donc une formation ciblée sur les besoins locaux, aujourd'hui cruellement en défaut de personnels qualifiés.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Groupe  
Tourisme ici: [tourismevs.ch/groupetourisme](http://tourismevs.ch/groupetourisme)

### IMPRESSUM

André Roduit  
Député, président du Groupe Tourisme  
tél. 079 436 58 40  
tél. 027 322 47 47  
[cafestlaurent@gmail.com](mailto:cafestlaurent@gmail.com)